

n cimetière

Trafic d'armes découvert à Bruxelles

Des chèques de voyage volés à la banque Commerciale du Rwanda à Kigali pour un montant de 10 millions de dollars (340 millions de FB environ) sont-ils en train d'être écoulés en Europe par « d'honnêtes » hommes d'affaires occidentaux et ce dans la perspective de fournir illégalement des armes à l'armée rwandaise ?

Au vu des arrestations opérées à Bruxelles jeudi par le juge d'instruction Patrick Mandoux, on serait bien tenté de répondre par l'affirmative. Qui plus est, cette filière clandestine destinée à contourner l'embargo de l'ONU sur la vente d'armes dans la région serait directement orchestrée par l'ambassade rwandaise à Kinshasa avec la complicité de responsables de la garde civile zairoise.

À Bruxelles, l'affaire a éclaté jeudi lorsque les employés d'une banque de la capitale ont alerté la P.J. Deux clients tentaient d'y négocier des chèques de voyage pour un montant de 1,4 million de dollars (47,5 millions de FB environ). Les banquiers ont trouvé étrange que ces chèques soient transportés en vrac dans un sac de voyage. Des chèques qui en outre n'avaient pas été signés une première fois, comme c'est pourtant l'usage.

La police judiciaire est immédiatement intervenue et a interpellé les deux hommes. Didier, 43 ans, un Belge domicilié à Ohain mais né à Luluabourg (Zaire), et Fred, 59 ans, un ressortissant américain habitant Binza, quartier résidentiel de Kinshasa, ont été emmenés par les enquêteurs qui se sont rendus à Ohain. Lors de la perquisition chez Didier, des documents ont été saisis. Ils précisent le mécanisme de cette gigantesque escroquerie. Les chèques, volés à Kigali, ont été confiés à plusieurs équipes d'hommes d'affaires occidentaux afin que ceux-ci les négocient en Euro-

pe. L'argent ainsi récolté devait servir à l'achat d'armes pour le compte du gouvernement provisoire rwandais. De faux documents attestant de l'authenticité de ces chèques de voyage volés avait été fabriqués par le cabinet du ministre rwandais de l'Intérieur.

De plus, afin de contourner l'embargo de l'ONU, une pseudo-attestation émanant d'un responsable de la Garde civile zairoise devait, le cas échéant, indiquer que les armes négociées l'étaient pour le compte de cette même Garde civile. En cas de problèmes toutefois, les équipes envoyées en Europe devaient expliquer que cet argent était destiné à l'achat de médicaments et de matériel médical pour les réfugiés rwandais ayant fui leur pays.

Une première équipe « d'hommes d'affaires » recrutée par les instigateurs de la filière avait déjà été prise à Londres voici quelques jours avec 900.000 dollars. Jeudi, à Bruxelles, une seconde équipe tombait avec 1,4 million de dollars. Vendredi enfin, une troisième équipe du genre a été interceptée à Waterloo en possession de chèques de voyage volés.

Par ailleurs, l'ambassade du Zaïre à Bruxelles nous fait savoir que *le président Mobutu n'a financé aucune opération destinée à fournir des armes, moins encore des munitions aux forces gouvernementales rwandaises. (...) Les Tutsis et les Hutus ayant acquis la nationalité zairoise sont des citoyens zairois à part entière. Ils jouissent de ce fait de la même protection que n'importe quel natif du Zaïre. Il en est de même des Rwandais de l'ethnie tutsi réfugiés au Zaïre, poursuit l'ambassadeur, M. Kimbulu, qui nie que des réfugiés tutsis qui auraient réussi à gagner Goma y auraient été recherchés et exécutés par des militaires rwandais.*

CHRISTIAN DU BRULLE